



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-85868>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **26-85868**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-77539

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Spl Coeur D'Energie Au Nom Et Pour Le Compte De La Commune De Moule

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 91747818200012

Ville : BAIE-MAHAULT

Code postal : 97122

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 971

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de requalification du plateau sportif existant de l'école Aristide GIRARD - Le Moule

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur les travaux de requalification du plateau sportif existant de l'école Aristide GIRARD, située au Moule. Les prestations, réalisées en lot unique VRD, comprennent notamment les déposes et démolitions des ouvrages existants, les terrassements et la préparation de la plateforme, la réalisation du drainage et des couches de fondation, la mise en oeuvre du revêtement en enrobé, les tracés réglementaires des terrains de basket-ball, handball et volley-ball, la fourniture et la pose des équipements sportifs, ainsi que les travaux d'espaces verts et la pose du mobilier extérieur. Marché public de travaux à prix unitaires. Le DQE est utilisé pour la comparaison des offres

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 08/09/2026 à 12h00, lire 10/09/2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2026